



Demande de l'AT avec attestation de prolongation

Par duthngo

Bonjour à tous,

Je suis étudiant avec un titre étudiant hors UE qui a été expiré depuis le 7/11. J'ai demandé le renouvellement et ai obtenu une attestation de prolongation d'instructions qui me permettra de continuer à séjourner pour 3 mois en attendant de la décision de la préfecture.

Je me posais une question: est-ce que je peux demander une autorisation de travail avec cette attestation de prolongation qui dure que 3 mois, alors que mon contrat est un CDD de 3 ans?

C'est la première fois que je demande de l'autorisation de travail donc je connais pas trop les démarches.

Bien cordialement,

Par morobar

Bonjour,
mon contrat est un CDD de 3 ans
Les CDD de 3 ans ??
LE maxi est de 18 mois.
Quel est donc ce DD et avec qui il est établi.

Par duthngo

Bonjour,

C'est un contrat doctorant. Donc il s'agit bien d'un CDD de 3 ans. Peut-être le contrat est envisagé d'être renouvelé au bout de 18 mois comme tu as dit.